

Les crédits

Je suis du même avis aujourd'hui. J'espère que toute personne qui aime le poisson comprend que, si elle mange deux fois plus de poisson qu'un Américain, elle aura des problèmes graves. Je suis heureux d'entendre le ministre dire que le gouvernement établira enfin des normes réalistes fondées, je l'espère, sur des données scientifiques et non sur des chiffres que quelqu'un a mentionnés au hasard pour essayer de répondre à des questions posées par des gens qui se préoccupent beaucoup de la qualité de l'eau qu'ils boivent, particulièrement dans la région des Grands Lacs.

J'étais moins heureux lorsque j'ai lu l'autre jour, dans un journal, que le ministre aurait dit en comité: «Mais personne ne sait encore comment un gouvernement peut prendre une telle mesure dans son secteur de compétence et ne pas. . .» Il parlait de la façon dont le gouvernement pourrait lancer une offensive contre la pollution de l'environnement. J'ai trouvé cela un peu étrange, c'est le moins que je puisse dire, pour un certain nombre de raisons.

Plusieurs propositions ont été faites au cours des années. L'une d'entre elles venait de moi-même et de membres de mon caucus à l'époque. Elle faisait suite aux études menées par le groupe de travail que je viens de mentionner et que j'ai présidé. Ces études portaient sur la qualité de l'eau du lac Ontario en particulier et des Grands Lacs en général, ainsi que de la rivière Niagara.

Il y a eu par la suite un débat à la Chambre sur une motion semblable présentée par le Nouveau Parti démocratique. J'ai demandé à la Chambre à ce moment-là si je pouvais déposer le rapport parce qu'il y aurait sans doute des députés qui n'approuveraient pas les conclusions du rapport, surtout du côté ministériel. Il m'avait semblé alors que les renseignements sur l'environnement qui figuraient dans ce rapport pourraient être utiles à la Chambre lorsqu'elle étudierait l'un des principaux sujets d'inquiétude des Canadiens, l'environnement. A l'époque, la Chambre avait accepté le dépôt du rapport pour l'information des députés et ce fut utile. Le ministre m'a dit, personnellement, que cela lui avait été utile et avait servi également au ministère, et aux membres de son caucus, je présume.

Plus tôt cette semaine, notre critique de l'environnement, le député de Skeena (M. Fulton), après de longues consultations, dans tout le pays, avec des particuliers et des groupes de défense de l'environnement et autres, a présenté un rapport sur ses consultations. C'est un document complet qui est très utile. Je l'ai trouvé très intéressant et on y trouvait ce que j'avais entendu lors d'une réunion à laquelle j'assistais, dans la région de Toronto, et où le député de Skeena (M. Fulton) rencontrait une délégation pour entendre leurs doléances.

• (1720)

Monsieur le Président, pour ajouter au débat et pour être utile, j'aimerais proposer de déposer ce rapport pour qu'il soit lu par le ministre et les députés. S'il n'y a pas d'objections, je serais heureux de déposer ce rapport pour l'information de tous les députés et sans le moindre sectarisme.

Des voix: D'accord.

M. Young: Monsieur le Président, je ne sais pas exactement quelles sont les formalités pour ce faire ou si les députés de la majorité et de l'opposition doivent envisager une contribution conjointe. C'est ce que j'aimerais voir.

Monsieur le Président, si vous le permettez, vous pourriez peut-être demander le consentement unanime de la Chambre pour faire ceci: déposer ce rapport sur l'environnement qui a été préparé par mon collègue, le député de Skeena (M. Fulton).

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Tremblay (Lotbinière)): On me dit qu'il n'appartient pas à un député de déposer un document. Je regrette, mais il n'y a pas de précédent.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je vois ce que demande le député. Il veut le consentement unanime de la Chambre pour déposer ce rapport sur l'environnement. Je prétends que, avec le consentement unanime, sa proposition peut être acceptée.

Le président suppléant (M. Tremblay (Lotbinière)): C'est ce que le député a prétendu. Mais on me dit que ce document n'est pas disponible dans les deux langues officielles. La Chambre a pour politique de déposer les documents dans les deux langues officielles.